

**UNIBEL S.A.**

**Rapport des Commissaires aux comptes  
sur les comptes annuels**

**(Exercice clos le 31 décembre 2021)**

**PricewaterhouseCoopers Audit**  
63, rue de Villiers  
92208 Neuilly-sur-Seine Cedex

**Grant Thornton**  
Membre français de Grant Thornton  
International  
29, rue du Pont  
92200 Neuilly-sur-Seine

## **Rapport des Commissaires aux comptes sur les comptes annuels**

**(Exercice clos le 31 décembre 2021)**

A l'Assemblée Générale,  
**UNIBEL S.A.**  
**Société anonyme**  
2, allée de Longchamp  
92150 Suresnes

### **OPINION**

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société UNIBEL S.A. relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2021, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

L'opinion formulée ci-dessus est cohérente avec le contenu de notre rapport au Comité d'Audit.

### **FONDEMENT DE L'OPINION**

#### ***Référentiel d'audit***

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités des Commissaires aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

#### ***Indépendance***

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de Commissaire aux comptes sur la période du 1<sup>er</sup> janvier 2021 à la date d'émission de notre rapport, et notamment nous n'avons pas fourni de services interdits par l'article 5, paragraphe 1, du règlement (UE) n° 537/2014.

#### ***Justification des appréciations – Points clés de l'audit***

La crise mondiale liée à la pandémie de COVID-19 crée des conditions particulières pour la préparation et l'audit des comptes de cet exercice. En effet, cette crise et les mesures exceptionnelles prises dans le cadre de l'état d'urgence sanitaire induisent de multiples conséquences pour les entreprises, particulièrement sur leur activité et leur financement, ainsi que des incertitudes accrues sur leurs perspectives d'avenir.

Certaines de ces mesures, telles que les restrictions de déplacement et le travail à distance, ont également eu une incidence sur l'organisation interne des entreprises et sur les modalités de mise en œuvre des audits.

C'est dans ce contexte complexe et évolutif que, en application des dispositions des articles L. 823-9 et R. 823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous devons porter à votre connaissance les points clés de l'audit relatifs aux risques d'anomalies significatives qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importants pour l'audit des comptes annuels de l'exercice, ainsi que les réponses que nous avons apportées face à ces risques.

Nous avons déterminé qu'il n'y avait pas de point clé d'audit à communiquer dans notre rapport.

#### **VERIFICATIONS SPECIFIQUES**

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

#### **Informations données dans le rapport de gestion et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux Actionnaires**

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du Directoire et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux Actionnaires.

Nous attestons de la sincérité et de la concordance avec les comptes annuels des informations relatives aux délais de paiement mentionnées à l'article D. 441-6 du code de commerce.

#### **Rapport sur le gouvernement d'entreprise**

Nous attestons de l'existence, dans le rapport du Conseil de Surveillance sur le gouvernement d'entreprise, des informations requises par les articles L.225-37-4, L.22-10-10 et L.22-10-9 du code de commerce.

Concernant les informations fournies en application des dispositions de l'article L. 22-10-9 du code de commerce sur les rémunérations et avantages versés ou attribués aux mandataires sociaux ainsi que sur les engagements consentis en leur faveur, nous avons vérifié leur concordance avec les comptes ou avec les données ayant servi à l'établissement de ces comptes et, le cas échéant, avec les éléments recueillis par votre société auprès des entreprises contrôlées par elle qui sont comprises dans le périmètre de consolidation. Sur la base de ces travaux, nous attestons l'exactitude et la sincérité de ces informations.

#### **Autres informations**

En application de la loi, nous nous sommes assurés que les diverses informations relatives aux prises de participation et de contrôle et à l'identité des détenteurs du capital ou des droits de vote vous ont été communiquées dans le rapport de gestion.

#### **AUTRES VERIFICATIONS OU INFORMATIONS PREVUES PAR LES TEXTES LEGAUX ET REGLEMENTAIRES**

#### **Format de présentation des comptes annuels destinés à être inclus dans le rapport financier annuel**

Nous avons également procédé, conformément à la norme d'exercice professionnel sur les diligences du commissaire aux comptes relatives aux comptes annuels et consolidés présentés selon le format d'information électronique unique européen, à la vérification du respect de ce format défini par le règlement européen délégué n° 2019/815 du 17 décembre 2018 dans la présentation des comptes annuels destinés à être inclus dans le rapport financier annuel mentionné au I de l'article L. 451-1-2 du code monétaire et financier, établis sous la responsabilité du président du Directoire.

Sur la base de nos travaux, nous concluons que la présentation des comptes annuels destinés à être inclus dans le rapport financier annuel respecte, dans tous ses aspects significatifs, le format d'information électronique unique européen.

Il ne nous appartient pas de vérifier que les comptes annuels qui seront effectivement inclus par votre société dans le rapport financier annuel déposé auprès de l'AMF correspondent à ceux sur lesquels nous avons réalisé nos travaux.

### **Désignation des Commissaires aux comptes**

Nous avons été nommés Commissaires aux comptes de la société UNIBEL par l'Assemblée Générale du 16 mai 2013 pour le cabinet Grant Thornton et du 20 mai 2021 pour le cabinet PricewaterhouseCoopers Audit.

Au 31 décembre 2021, le cabinet Grant Thornton était dans la 9<sup>ème</sup> année de sa mission sans interruption et le cabinet PricewaterhouseCoopers Audit dans la 1<sup>ère</sup> année.

### **RESPONSABILITES DE LA DIRECTION ET DES PERSONNES CONSTITUANT LE GOUVERNEMENT D'ENTREPRISE RELATIVES AUX COMPTES ANNUELS**

Il appartient à la Direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la Direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Il incombe au Comité d'audit de suivre le processus d'élaboration de l'information financière et de suivre l'efficacité des systèmes de contrôle interne et de gestion des risques, ainsi que le cas échéant de l'audit interne, en ce qui concerne les procédures relatives à l'élaboration et au traitement de l'information comptable et financière.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Directoire.

### **RESPONSABILITES DES COMMISSAIRES AUX COMPTES RELATIVES A L'AUDIT DES COMPTES ANNUELS**

---

#### **Objectif et démarche d'audit**

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le Commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la Direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la Direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

### **Rapport au Comité d'Audit**

Nous remettons au Comité d'Audit un rapport qui présente notamment l'étendue des travaux d'audit et le programme de travail mis en œuvre, ainsi que les conclusions découlant de nos travaux. Nous portons également à sa connaissance, le cas échéant, les faiblesses significatives du contrôle interne que nous avons identifiées pour ce qui concerne les procédures relatives à l'élaboration et au traitement de l'information comptable et financière.

Parmi les éléments communiqués dans le rapport au Comité d'Audit figurent les risques d'anomalies significatives, que nous jugeons avoir été les plus importants pour l'audit des comptes annuels de l'exercice et qui constituent de ce fait les points clés de l'audit, qu'il nous appartient de décrire dans le présent rapport.

Nous fournissons également au Comité d'Audit la déclaration prévue par l'article 6 du règlement (UE) n° 537-2014 confirmant notre indépendance, au sens des règles applicables en France telles qu'elles sont fixées notamment par les articles L. 822-10 à L. 822-14 du code de commerce et dans le code de déontologie de la profession de Commissaire aux comptes. Le cas échéant, nous nous entretenons avec le Comité d'Audit des risques pesant sur notre indépendance et des mesures de sauvegarde appliquées.

Fait à Neuilly-sur-Seine, le 1<sup>er</sup> avril 2022

Les Commissaires aux comptes

PricewaterhouseCoopers Audit

Grant Thornton

*Xavier Belet*

Xavier Belet

*Thierry Leroux*

Thierry Leroux

 *Virginie Palethorpe*

Virginie Palethorpe

**5.5.2 – ÉTATS FINANCIERS ANNUELS AU 31 DÉCEMBRE 2021**

## COMPTES DE RÉSULTAT

**COMPTES DE RÉSULTAT COMPARÉS AU 31 DÉCEMBRE**

(en millions d'euros)	N° NOTE EN ANNEXE	2021	2020
<b>PRODUITS D'EXPLOITATIONS</b>	<b>4</b>		
Ventes de marchandises			
Production vendue			
• ventes			
• travaux			
• prestations des services			
• produits des activités annexes		5,9	5,3
Total production vendue		5,9	5,3
<b>MONTANT DU CHIFFRE D'AFFAIRES (DONT L'EXPORTATION : )</b>		<b>5,9</b>	<b>5,3</b>
Production stockée			
• en-cours de production de biens			
• en-cours de production de services			
• produits			
<b>TOTAL PRODUCTION STOCKÉE</b>			
Production immobilisée			
Subventions d'exploitation			
Reprises sur provisions (et amortissements)			
Transferts de charges			
Autres produits			
<b>TOTAL (I)</b>		<b>5,9</b>	<b>5,3</b>
<b>CHARGES D'EXPLOITATION</b>			
Coût d'achat des marchandises vendues dans l'exercice			
- achats de marchandises			
- variation des stocks de marchandises			
<b>Total coût d'achat marchandises vendues</b>			
Consommations de l'exercice en provenant des tiers			
• achat stockés d'approvisionnements			
• matières premières			
• autres approvisionnements			
• variation des stocks d'approvisionnements			
• achats de sous-traitance			
• achats non stockés de matières et fournitures			
• services extérieurs			
- personnel extérieur			
- loyers en crédit bail			
- autres		1,3	2,2
<b>TOTAL CONSOMMATIONS EN PROVENANCE DES TIERS</b>		<b>1,3</b>	<b>2,2</b>
<b>Impôts, taxes et versements assimilés</b>			
• sur rémunérations		0,3	0,3
• autres			0,1
<b>TOTAL IMPÔTS, TAXES, VERSEMENTS ASSIMILÉS</b>		<b>0,3</b>	<b>0,4</b>
Charges de personnel			
• salaires et traitements	6	4,3	3,8
• charges sociales		1,3	1,3
Total charges de personnel		5,6	5,1

**INFORMATIONS FINANCIÈRES ET COMPTABLES**  
 États financiers - Comptes annuels

(en millions d'euros)	N° NOTE EN ANNEXE	2021	2020
Dotations aux amortissements et aux provisions			
• sur immobilisations : dotations aux amortissements			
• sur immobilisations : dotations aux provisions			
• sur actif circulant : dotations aux provisions			
• pour risques et charges : dotations aux provisions			
<b>Total dotations amortissements et provisions</b>			
Autres charges		0,4	0,3
<b>TOTAL II</b>		<b>7,7</b>	<b>8,0</b>
<b>1. RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)</b>		<b>(1,8)</b>	<b>(2,7)</b>
<b>QUOTES-PARTS DE RÉSULTATS D'OPÉRATIONS FAITES EN COMMUN</b>			
<b>BÉNÉFICE OU PERTE TRANSFÉRÉE III</b>			
<b>PERTE OU BÉNÉFICE TRANSFÉRÉ IV</b>			
<b>PRODUITS FINANCIERS</b>			
De participations	5		16,3
D'autres valeurs mobilières et créances de l'Actif immobilisé		0,3	0,4
Autres intérêts et produits assimilés		0,2	0,4
Reprises sur provisions et transferts de charges financières		9,6	4,7
Différences positives de charges			0,1
Produits nets sur cession valeurs mobilières de placement			
<b>TOTAL V</b>		<b>10,2</b>	<b>21,8</b>
<b>CHARGES FINANCIÈRES</b>			
Dotations aux amortissements et provisions			
Intérêts et charges assimilées		8,8	4,8
Différences négatives de change		1,0	
Charges nettes sur cessions valeurs mobilières de placement			
<b>TOTAL VI</b>		<b>9,8</b>	<b>4,8</b>
<b>2 - RÉSULTAT FINANCIER (V - VI)</b>		<b>0,4</b>	<b>16,9</b>
<b>3 - RÉSULTAT COURANT (avant impôts) (I+II+III+IV+V+VI)</b>		<b>1,3</b>	<b>14,2</b>
<b>PRODUITS EXCEPTIONNELS</b>			
Sur opérations de gestion			
Sur opérations en capital	7		
▪ produits des cessions d'éléments d'actif		8,5	5,1
• subventions d'investissements virées au résultat de l'exercice			
• autres			
<b>TOTAL DOTATIONS AMORTISSEMENTS ET PROVISIONS</b>		<b>8,5</b>	<b>5,1</b>
Reprises sur provisions et transferts de charges exceptionnelles			
<b>TOTAL VII</b>		<b>8,5</b>	<b>5,1</b>
<b>CHARGES EXCEPTIONNELLES</b>			
Sur opérations de gestion			
Sur opérations en capital	7		
• Valeurs comptables éléments immobilisés et financiers cédés		8,3	5,3
• autres			
<b>TOTAL SUR OPÉRATIONS EN CAPITAL</b>		<b>8,3</b>	<b>5,3</b>
Dotations aux amortissements et aux provisions			
• dotations aux provisions réglementées			
• dotations aux amortissements et autres provisions			
<b>TOTAL VIII</b>		<b>8,3</b>	<b>5,3</b>
<b>4 - RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)</b>		<b>0,2</b>	<b>(0,2)</b>
Participations des salariés aux résultats	IX		
Impôts sur les bénéfices	X	8	(0,3)
<b>TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)</b>	<b>XI</b>	<b>24,7</b>	<b>32,3</b>
<b>TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)</b>	<b>XII</b>	<b>25,8</b>	<b>18,3</b>
<b>5 - RÉSULTAT NET (BÉNÉFICE OU PERTE)</b>		<b>(1,1)</b>	<b>14,3</b>

**BILANS COMPARÉS AU 31 DÉCEMBRE**
**ACTIF**

(en millions d'euros)	Notes	31/12/2021			31/12/2020
		Brut	Amortissements et provisions	Net	Net
<b>Immobilisations corporelles</b>		<b>0,5</b>	<b>0,3</b>	<b>0,2</b>	<b>0,2</b>
Immobilisations corporelles en cours					
Participations		154,6	5,3	149,4	128,9
Prêts		2,4	2,4		
Dépôts et cautions					
Créances diverses immobilisées NC					0,3
Créances diverses immobilisées C					
Actions propres		5,5		5,5	5,5
Autres titres immobilisés		68,6	1,8	66,8	58,8
<b>ACTIF IMMOBILISÉ</b>	<b>9</b>	<b>231,6</b>	<b>9,7</b>	<b>221,8</b>	<b>193,7</b>
Stocks et en-cours	10				
Avances, acomptes versés sur commandes					
Créances d'exploitation <sup>(a)</sup>	11	0,9		0,9	0,9
Créances diverses <sup>(a)</sup>	12	24,8		24,8	64,2
Valeurs mobilières de placement et autres titres	13	3,9		3,9	3,9
Disponibilités et instruments de trésorerie	14	2,9		2,9	0,8
Écart de conversion Actif		0,3		0,3	
Charges constatées d'avance					
<b>ACTIF CIRCULANT</b>		<b>32,7</b>		<b>32,7</b>	<b>69,7</b>
<b>TOTAL DE L'ACTIF</b>		<b>264,3</b>	<b>9,7</b>	<b>254,6</b>	<b>263,4</b>

(a) Dont à plus d'un an.

**INFORMATIONS FINANCIÈRES ET COMPTABLES**  
États financiers - Comptes annuels

PASSIF

(en millions d'euros)	NOTES	31/12/2021	31/12/2020
<b>CAPITAL (DONT VERSÉ : 1 742 679)</b>	<b>15</b>	<b>1,7</b>	<b>1,7</b>
<b>Réserves</b>			
• Réserve légale		0,2	0,2
• Réserves réglementées			
• Autres		7,0	7,0
Report à nouveau		200,2	211,1
Résultat de l'exercice		(1,1)	14,3
Provisions réglementées		0,2	0,2
<b>CAPITAUX PROPRES</b>	<b>16</b>	<b>208,3</b>	<b>234,6</b>
Provisions pour charges		0,3	
<b>PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES</b>	<b>17</b>	<b>0,3</b>	
Emprunts et dettes auprès des Ets de crédit <sup>(b)</sup>		20,4	
Dettes fournisseurs et comptes rattachés		2,5	0,1
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		17,2	22,4
Dettes fiscales (impôts sur les bénéfices)			
Autres dettes		5,9	6,3
<b>DETTES <sup>(a)</sup></b>		<b>46,0</b>	<b>28,8</b>
<b>TOTAL DU PASSIF</b>		<b>254,6</b>	<b>263,4</b>
(a) Dont à plus d'un an.		37,6	22,4
Dont à moins d'un an.		8,4	6,4
(b) Dont concours bancaires courants et soldes créditeurs de banque.			

## ANNEXE AUX COMPTES SOCIAUX

<b>NOTE 1</b>	Faits caractéristiques de l'exercice	234	<b>NOTE 11</b>	Créances diverses	238
<b>NOTE 2</b>	Événements postérieurs à la clôture	235	<b>NOTE 12</b>	Valeurs mobilières de placement	238
<b>NOTE 3</b>	Règles et méthodes comptables	235	<b>NOTE 13</b>	Disponibilités	238
<b>NOTE 4</b>	Présentation du compte de résultat	235	<b>NOTE 14</b>	Capital social	238
<b>NOTE 5</b>	Produits de participation	235	<b>NOTE 15</b>	Variation des capitaux propres	239
<b>NOTE 6</b>	Rémunérations et effectifs	236	<b>NOTE 16</b>	Provisions pour risques et charges	239
<b>NOTE 7</b>	Impôts sur les bénéfices	236	<b>NOTE 17</b>	Produits à recevoir et charges à payer	239
<b>NOTE 8</b>	Actif immobilisé	237	<b>NOTE 18</b>	Engagements financiers	240
<b>NOTE 9</b>	Stocks et encours	238	<b>NOTE 19</b>	État des échéances des créances et des dettes	241
<b>NOTE 10</b>	Créances d'exploitation	238	<b>NOTE 20</b>	Éléments concernant les entreprises liées et les participations (en euros)	242

### **NOTE 1** Faits caractéristiques de l'exercice

Sur l'année 2021, le Groupe a maintenu sa priorité absolue d'assurer la sécurité et la santé de ses collaborateurs en mettant en place des mesures préventives très strictes sur l'ensemble de ses sites à travers le monde. Grâce à ces mesures, aucune fermeture de site n'a été déplorée et le Groupe est parvenu à assurer la continuité de la production et de la commercialisation de ses produits malgré l'adaptation permanente des mesures sanitaires requises, et notamment les confinements successifs.

Afin de limiter les impacts de la crise, le Groupe s'est mobilisé de manière permanente pour gérer ses stocks et matières premières au regard de la fluctuation de la demande des consommateurs et pour limiter les surcoûts opérationnels induits par la gestion de la crise.

Sur l'ensemble des exercices 2020 et 2021, le Groupe estime que l'impact global de la crise liée à la Covid-19 sur les ventes est non significatif avec néanmoins des disparités importantes par zone géographique. Les effets de la pandémie sont limités et n'ont pas généré d'indice de perte de valeurs. En 2021 comme en 2020, le Groupe n'a pas eu recours à des dispositifs d'aide des États tels que différés de paiement, PGE ou encore allègements ou reports de loyers négociés avec ses bailleurs.

La fin de l'exercice 2021 a cependant laissé entrevoir un contexte inflationniste sur les matières premières lié à une forte tension sur la boucle d'approvisionnement qui devrait se prolonger en 2022.

En cohérence avec son modèle de croissance engagée et responsable, le groupe Bel a dévoilé en 2019 sa nouvelle identité d'entreprise « For All For Good » et ses cinq défis prioritaires, parmi lesquels figure l'objectif de « Lutter contre le changement climatique et réduire son empreinte environnementale ».

Compte tenu :

- des activités d'Unibel et de son implantation géographique,
- de la nature et l'ampleur des impacts actuels et potentiels des risques et opportunités liés au changement climatique tels qu'identifiés et évalués dans ses facteurs de risques et sa déclaration de performance extra financière, et
- des engagements pris par le Groupe dans ce domaine notamment en matière de réduction de ses émissions de gaz à effet de serre d'ici 2035, Unibel n'a pas identifié d'effets significatifs pour l'exercice 2021.

**NOTE 2****Événements postérieurs à la clôture**

La cotation des actions Bel a été suspendue le 10 janvier 2022 à l'issue de la clôture de l'Offre Publique de Retrait (OPR) initiée par son actionnaire majoritaire Unibel. Unibel détient ainsi 97,41 % du capital de Bel, et 83,33 % des droits

de vote afférents. Le retrait obligatoire a été mis en œuvre à compter du 25 janvier 2022, date de radiation des actions Bel du marché réglementé d'Euronext Paris.

**NOTE 3****Règles et méthodes comptables**

Afin de donner une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé, ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'Entreprise à la fin de l'exercice, les comptes ont été préparés conformément aux principes comptables français et des Règlements de l'Autorité des Normes Comptables.

Les règles et méthodes prescrites ont été appliquées dans le respect des principes généraux énoncés dans le Code de commerce, et, en particulier ceux de continuité d'exploitation, d'indépendance des exercices, d'enregistrement des éléments en comptabilité au coût historique, de prudence et de permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre.

Les principales méthodes utilisées sont les suivantes :

**3.1 – IMMOBILISATIONS CORPORELLES**

La société applique :

- les Règlements du Comité de la Réglementation comptable n° 2014-03 du 5 juin 2014 traitant de l'amortissement et de la dépréciation des actifs et n° 2004-06 du 23 novembre 2004 relatif à la définition, la comptabilisation et l'évaluation des actifs ;
- l'avis du Comité d'urgence n° 2005-J relatif aux modalités de l'option de comptabilisation en charge des droits de mutation, honoraires, commission et frais d'actes.

**3.2 – IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES**

Les participations et autres titres immobilisés figurent au bilan pour leur prix d'acquisition, sous déduction des

provisions pour dépréciation jugées nécessaires ou prudentes.

La Société a opté pour l'intégration dans le prix d'acquisition des droits de mutation, honoraires, commissions et frais liés à ces acquisitions conformément à l'avis 2007-C du CNC, lesquels font l'objet d'une déduction fiscale sous la forme d'un amortissement dérogatoire sur 5 ans.

Les titres de participation font l'objet d'une dépréciation lorsque leur valeur d'inventaire se confirme être inférieure à leur valeur comptable. La valeur d'inventaire est déterminée sur la base de différents critères, dont la valeur du marché, le cours de bourse, la valeur actuelle nette déterminée à partir des rapports de gestion des fonds.

**3.3 – CRÉANCES ET DETTES**

Les créances et dettes sont évaluées à leur valeur nominale.

Concernant les dettes des fournisseurs d'immobilisations, celles-ci correspondent aux engagements des titres immobilisés non encore appelés.

**3.4 – VALEURS MOBILIÈRES DE PLACEMENT**

Les valeurs mobilières de placement sont enregistrées pour leur coût d'achat, hors frais accessoires, et font l'objet d'une provision pour dépréciation lorsque leur valeur d'inventaire est inférieure à leur valeur comptable.

**NOTE 4****Présentation du compte de résultat**

Nous avons adopté une présentation plus détaillée afin de mieux respecter le modèle de compte de résultat du PCG.

**NOTE 5****Produits de participation**

Les produits de participation courants sont en baisse par rapport à l'an passé, du fait de l'absence de versement du dividende versé par Bel SA en 2021.



## INFORMATIONS FINANCIÈRES ET COMPTABLES

États financiers - Comptes annuels

### NOTE 6

### Rémunérations et effectifs

(en millions d'euros)	2021	2020
Rémunérations allouées aux organes de direction	2,8	2,6
Rémunérations allouées aux organes de surveillance	0,4	0,3
<b>PERSONNEL SALARIÉ : EFFECTIF MOYEN SALARIÉ</b>	<b>2021</b>	<b>2020</b>
Employés		
Agents de maîtrise		1
Cadres	6	6

### NOTE 7

### Impôts sur les bénéfices

Ils s'analysent en :

	COURANT	EXCEPTIONNEL	2021
Résultat comptable avant Impôt et participation	- 1		- 1
Réintégrations	2		2
Déductions	- 1		- 1
Base imposable avant intégration fiscale	- 1		- 1
Impôts bruts sur la période			
Crédit d'impôts			
<b>TOTAL IMPÔT SUR LES SOCIÉTÉS</b>			

**NOTE 8**
**Actif immobilisé**

EXERCICE 2021

**ÉTAT DE L'ACTIF IMMOBILISÉ**

(en millions d'euros)	AU 01/01/2021	AUGMENTATIONS	DIMINUTIONS	AU 31/12/2021
<b>Immobilisations corporelles</b>				
Installations générales, agencements, aménagements	0,3			0,3
Matériel de transport				
Matériel de bureau et informatique	0,2			0,2
Immobilisations corporelles en cours				
<b>TOTAL IMMOBILISATIONS CORPORELLES</b>	<b>0,5</b>			<b>0,5</b>
<b>Immobilisations financières</b>				
Participations	122,4	19,6		142,1
Autres titres de participation	12,5			12,5
Dépôts et cautions				
Actions propres	5,5			5,5
Prêts		2,4		2,4
Autres titres immobilisés	60,7	16,0	8,5	68,2
Int. courus/titres immobilisés (droit de créance)	0,2	0,4	0,2	0,4
Créances diverses immobilisées	2,7		2,7	
<b>TOTAL IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES</b>	<b>204,1</b>	<b>38,5</b>	<b>11,4</b>	<b>231,1</b>
<b>TOTAL VALEUR BRUTE</b>	<b>204,5</b>	<b>38,5</b>	<b>11,4</b>	<b>231,6</b>

**ÉTAT DES AMORTISSEMENTS ET PROVISIONS**

(en millions d'euros)	AU 01/01/2021	AUGMENTATIONS	DIMINUTIONS	AU 31/12/2021
<b>Immobilisations corporelles</b>				
Installations générales, agencements, aménagements	0,1			0,2
Matériel de transport				
Matériel de bureau et informatique	0,1			0,1
<b>TOTAL AMORTISSEMENTS SUR IMMOBILISATIONS CORPORELLES</b>	<b>0,3</b>			<b>0,2</b>
<b>Immobilisations financières</b>				
Participations	1,4	3,4	1,9	2,9
Autres titres de participation	4,6	4,2	6,5	2,3
Prêts		2,4		2,4
Autres titres immobilisés	1,9	1,5	2,1	1,4
Créances diverses immobilisées	2,6	2,2	4,5	2,8
<b>TOTAL DES PROVISIONS SUR IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES</b>	<b>10,6</b>	<b>13,8</b>	<b>15</b>	<b>9,5</b>
<b>TOTAL DES AMORTISSEMENTS ET PROVISIONS</b>	<b>10,9</b>	<b>13,8</b>	<b>15</b>	<b>9,7</b>
<b>VALEUR NETTE</b>	<b>193,6</b>			<b>221,8</b>

Le reclassement du prêt BIOMASS d'un montant de 2,4 million d'euros a été effectué en 2021 pour une meilleure lecture des états financiers.

## IMMOBILISATIONS

Les immobilisations financières sont classées parmi les catégories suivantes, (selon Code de commerce, PCG 82, avis CNC n° 30 du 13-2-1987 et Bull. COB n° 209, décembre 1987, p. 4 s.) :

Titres de participation ; Les titres immobilisés de l'activité de portefeuille (Tiap) ; Les autres titres immobilisés Les valeurs mobilières de placement.

## EXERCICE 2021

Immobilisations financières : les variations principales de l'exercice proviennent de l'acquisition de titres supplémentaires de Bel SA aux membres de la famille dirigeante ainsi la prise de participation dans le nouveau fonds de placement (EURAZEO).

### NOTE 9

## Stocks et encours

Le stock au 31 décembre 2021 est constitué de livres sur l'histoire de Bel SA. Ce stock est valorisé selon la méthode du Prix Moyen Unitaire Pondéré. L'édition de ce livre remontant à plus de trois ans, il a été déprécié de 100 % de sa valeur.

### NOTE 10

## Créances d'exploitation

Ce poste comprend pour l'essentiel les Management fees à encaisser de Bel SA pour 686 258 euros.

### NOTE 11

## Créances diverses

Ce poste est constitué principalement du compte courant Bel SA, pour 24 511 262 euros.

### NOTE 12

## Valeurs mobilières de placement

Ce poste est constitué d'actions de SICAV.

Les valeurs mobilières de placement sont enregistrées pour leur coût d'achat hors frais accessoires et font l'objet d'une provision pour dépréciation lorsque leur valeur de marché à la clôture est inférieure à leur valeur comptable.

Au 31 décembre 2021, il résulte une plus-value latente pour 251 031 euros.

### NOTE 13

## Disponibilités

Ce poste est constitué des comptes bancaires débiteurs pour 2 654 142 euros.

### NOTE 14

## Capital social

Le capital social se compose de 2 323 572 actions de nominal 0,75 euro.

Les actions entièrement libérées pour lesquelles il est justifié d'une inscription nominative depuis quatre ans au moins au nom du même actionnaire bénéficient d'un droit de vote double. Au 31 décembre 2021, 2 064 549 actions en bénéficient.

Conformément à l'article 225-210 du Code Commerce, la société Unibel dispose de réserves autres que la réserve légale au moins égales à la valeur des titres autodétenus au 31 décembre 2021.

**NOTE 15** Variation des capitaux propres

(en millions d'euros)

<b>Capitaux propres au 31 décembre 2019</b>	<b>237,4</b>
Dividendes (AGM du 14/05/2020)	(17,4)
Annulation des dividendes sur actions propres	0,2
Provisions réglementées	
Résultat de l'exercice	14,3
<b>Capitaux propres au 31 décembre 2020</b>	<b>234,6</b>
Dividendes (AGM du 20/05/2021)	(25,6)
Annulation des dividendes sur actions propres	0,3
Provisions réglementées	
Résultat de l'exercice	(1,1)
<b>CAPITAUX PROPRES AU 31 DÉCEMBRE 2021</b>	<b>208,3</b>

En 2021, il n'y a pas eu de mouvement sur le capital social, et le résultat a été entièrement affecté au report à nouveau.

**NOTE 16** Provisions pour risques et charges

(en millions d'euros)	MONTANT AU DÉBUT DE L'EXERCICE	DOTATIONS	REPRISES		MONTANT À LA FIN DE L'EXERCICE
			Utilisées	Devenues sans objet	
Risques					
Charges		0,3			0,3
		<b>0,3</b>			<b>0,3</b>
Dont dotations et reprises					
D'exploitation					
Financières					
Exceptionnelles					

Au 31 décembre 2021, le montant du poste « provisions pour risques et charges » se décompose comme suit :

- 11 000 euros au titre du plan d'attribution d'actions gratuites,
- 6 000 euros au titre des médailles du travail
- 3 700 euros provisions diverses

**NOTE 17** Produits à recevoir et charges à payer

**PRODUITS À RECEVOIR**

(en millions d'euros)	2021	2020
Créances d'exploitation	0,5	0,01
Créances diverses		
Disponibilités		
<b>TOTAL</b>	<b>0,5</b>	

**CHARGES À PAYER**

(en millions d'euros)	2021	2020
Emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	1,7	0,1
Autres dettes	5,4	5,5
<b>TOTAL</b>	<b>7,1</b>	<b>5,6</b>

**NOTE 18 Engagements financiers**

En matière de retraite, ils portent exclusivement sur l'allocation de fin de carrière prévue par la convention collective de l'Industrie Laitière.

Les droits acquis par les salariés à ce titre ne font pas l'objet d'une provision mais sont constatés dans les « Engagements hors bilan ».

En revanche, les engagements au titre des médailles du travail sont intégralement provisionnés (sur la base d'une évaluation actuarielle) depuis l'exercice ouvert le 1<sup>er</sup> janvier 2003.

(en millions d'euros)	2021	2020
<b>Engagements donnés</b>		
Indemnités de départ à la retraite (cf. note 19.1 ci-dessous)	0,2	0,3
Cautions bancaires Natixis/Fondation d'entreprise Bel		
Cautions bancaires et autres garanties BNP PARIBAS/VEGEHUB	2,5	2,5
Couverture ligne de crédit	0,5	
Plan d'attribution d'actions gratuites (cf. note 19.2 ci-dessous)		
<b>TOTAL</b>	<b>3,2</b>	<b>2,8</b>
<b>Engagements réciproques</b>		
Locations immobilières		
Locations mobilières		
<b>TOTAL</b>		
<b>Engagements reçus</b>		
Garantie de paiement reçue (BIOMASS)	0,9	0,9
Ligne non encore utilisée CACIB	0,2	
<b>TOTAL</b>	<b>1,1</b>	<b>0,9</b>

**18.1 – ENGAGEMENTS DE RETRAITE ET AVANTAGES SIMILAIRES**

En matière de retraite, ils portent exclusivement sur l'allocation de fin de carrière prévue par la convention collective de l'Industrie Laitière dont la majoration unique et uniforme de 40 % a été portée à 45 % par les accords conclus en 2004 dans le cadre des négociations annuelles obligatoires. Cette allocation de fin de carrière a fait l'objet d'une évaluation actuarielle selon la méthode des « unités de crédit projetées » sur la base des hypothèses suivantes :

- départ volontaire, entraînant le paiement des charges patronales, à :
  - 62 ans pour les cadres et progressivement 65 ans selon l'année de naissance,

- 60 ans pour les techniciens et agents de maîtrise et progressivement 63 ans selon l'année de naissance,
- 60 ans pour les autres catégories de personnels et progressivement 63 ans selon l'année de naissance ;
- prise en compte de l'ancienneté, de l'espérance de vie et du taux de rotation du personnel ;
- taux d'actualisation et d'inflation :
  - 2021 : 1,1 % nominal dont inflation de 1,8 %,
  - 2020 : 0,7 % nominal dont inflation de 1,8 %.

Les droits acquis par les salariés à ce titre ne font pas l'objet d'une provision mais sont constatés dans les « Engagements hors bilan » (cf. ci-dessus).

### 18.2 – PLAN D'ATTRIBUTION D' ACTIONS GRATUITES EXISTANTES

L'engagement donné correspond à la différence entre le montant de l'attribution tenant compte des taux de réalisation des objectifs et la provision constituée pour 17 000 euros.

(en millions d'euros)	PLAN 2021 CASH	PLAN 2021 ACTIONS	PLAN 2019 CASH	PLAN 2019 ACTIONS	TOTAL
nombre d'actions attribuées à l'origine*	23	54	20	48	
critères d'attribution : pourcentage provisionné	100	100	71,429	71,429	
nombre d'actions en cours d'acquisition au 31 décembre 2021	23	54	14	34	
valeur de l'action en €	289,00	191,26	320,00	183,99	
montant en charges en 2019					
montant en charges en 2020					
montant en charges en 2021					

\* Autorisé par le Conseil d'administration.

#### NOTE 19

### État des échéances des créances et des dettes

Toutes les créances sont à échéance d'un an au plus.

Toutes les dettes sont à échéance d'un an au plus.



**INFORMATIONS FINANCIÈRES ET COMPTABLES**  
États financiers - Comptes annuels

**NOTE 20**

**Éléments concernant les entreprises liées et les participations**

<b>POSTES</b> (en millions d'euros)	<b>MONTANT CONCERNANT LES ENTREPRISES LIÉES AVEC LESQUELLES LA SOCIÉTÉ A UN LIEN DE PARTICIPATION 2021</b>
Participations	133,8
Créances d'exploitation	0,7
Compte courant	24,5
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	
Produits de prestations de services	5,8
Produits de participation	
Autres produits financiers	0,2

**TRANSACTIONS SIGNIFICATIVES AVEC DES PARTIES LIÉES**

**CONVENTION DE TRÉSORERIE AVEC BEL SA**

Au 31 décembre 2021 la société avait accordé une avance de trésorerie à Bel SA de 24 511 262 euros. Cette avance, rémunérée au taux de l'EONIA majoré de 100 points de base a généré des intérêts comptabilisés dans les produits de l'exercice 2021 de 221 359 euros.

**CONVENTION DE PRESTATIONS DE SERVICES AVEC BEL SA**

Au titre de cette convention, un produit de 5 815 212 euros a été comptabilisé sur l'exercice.

**TABLEAU DES FILIALES ET DES PARTICIPATIONS**

Sociétés (en millions d'euros)	Capital	Capitaux propres autres que le capital	% capital détenu	Valeur comptable des titres détenus		Prêts et avances consentis par la société non remboursés	Montant des cautions et avals fournis par la société	Bénéfice net ou perte nette du dernier exercice	Dividendes encaissés par la société au cours de l'exercice	CA
				Brute	Nette					
<b>RENSEIGNEMENTS DÉTAILLÉS</b>										
Filiales (plus de 50 % du capital détenu par la société)										
Bel SA	10,3	1 289,3	68,11	131,9	133,8			53,2		1 268,2
2, allée de Longchamp 92150 Suresnes										
Filiales (Entre 10 et 50 % du capital détenu par la Société)										
Biomass			35,8	2,3		2,4		3,2		10,9
Végéhub			44,44	4,4	0,6			-2,2		5,6
Aybio			34	1,4				-0,5		0,7

**INVENTAIRE DES VALEURS MOBILIÈRES DÉTENUES EN PORTEFEUILLE AU 31 DÉCEMBRE 2021**

(en millions d'euros)		VALEUR NETTE VALEUR AU BILAN
<b>PARTICIPATIONS</b>		
4 683 556	FROMAGERIES BEL	133,8
1 516 556	KEEP MOVING INC	1,6
1 492 533	BARFRESH FOOD	9,0
1 000 000	Union Agriculture Group Corp.	
20 181	BIOMASS	
85	AYBIOO	0,6
4 389 186	VEGEHUB	4,4
Titres dont la valeur nette au bilan est inférieure à 15 milliers d'euros par catégorie de titres		
<b>TOTAL PARTICIPATIONS</b>		<b>149,4</b>
<b>CRÉANCES DIVERSES IMMOBILISÉES</b>		
	Zipongo	
<b>TOTAL CRÉANCES IMMOBILISÉES</b>		
<b>ACTIONS PROPRES</b>		
31 099	Unibel (titres autodétenus)	5,5
<b>TOTAL ACTIONS PROPRES</b>		<b>5,5</b>
<b>AUTRES TITRES IMMOBILISÉS</b>		
10 000 000	Health For Life	9,6
5 000	French Fodd Capital	5,0
3 495 495	Fenwick and west (Zipongo)	3,8
80 000	Mérieux	8,0
5 000 000	Coller International	4,1
4 900	FC Value Trail	4,7
1 500	FCPR Cap Horn	0,5
5 000 000	HFL II	4,7
10 000	Lombard Odier	0,8
300	Lac D'argent	3,0
4 000	EURAZEO	4,1
	AOPC	18,5
<b>TOTAL AUTRES TITRES IMMOBILISÉS</b>		<b>66,8</b>
<b>VALEURS MOBILIÈRES DE PLACEMENT</b>		
23 031	TIKTV_PA	3,9
<b>TOTAL VALEURS MOBILIÈRES DE PLACEMENT</b>		<b>3,9</b>
<b>TOTAL GÉNÉRAL</b>		<b>223,7</b>

Note : les montants sont donnés avec effets de change.



**INFORMATIONS FINANCIÈRES ET COMPTABLES**  
États financiers - Comptes annuels

**RÉSULTATS ET AUTRES ÉLÉMENTS CARACTÉRISTIQUES DE LA SOCIÉTÉ  
AU COURS DES CINQ DERNIERS EXERCICES**

NATURE DES INDICATIONS (en millions d'euros)	2021	2020	2019	2018	2017
<b>1. CAPITAL EN FIN D'EXERCICE</b>					
Capital social	1,7	1,7	1,7	1,7	1,7
Nombre des actions ordinaires existantes	2,3	2,3	2,3	2,3	2,3
<b>2. OPÉRATIONS ET RÉSULTATS DE L'EXERCICE</b>					
Produits des activités courantes	16,2	27,2	35,7	48,7	55,7
Résultat avant impôts, participation des salariés et dotations aux amortissements et provisions	2,0	14,3	17,0	29,0	45,3
Impôts sur les bénéfices	(0,1)	(0,3)	0,2		(1,4)
Participation des salariés due au titre de l'exercice					
Résultat après impôts, participation des salariés et dotations aux amortissements et provisions	(1,1)	14,3	17,3	31,6	38,5
Résultat distribué	21,1 (a)	25,6	17,4	20,9	20,9
<b>3. RÉSULTATS PAR ACTION</b>					
Résultat après impôts, participation des salariés mais avant dotations aux amortissements et provisions	(0,82)	6,28	7,23	7,91	17,29
Résultat après impôts, participation des salariés et dotations aux amortissements et provisions	(0,47)	6,17	7,43	13,62	16,55
Dividende attribué à chaque action	9,10 (a)	11,00	7,5	9	9
<b>4. PERSONNEL</b>					
Effectif moyen des salariés employés pendant l'exercice	6	7	8	9	9
Montant de la masse salariale de l'exercice	4,1	3,8	4,6	4,1	3,4
Montant des sommes versées au titre des avantages sociaux de l'exercice (Sécurité sociale, œuvres sociales)	1,3	1,3	1,9	1,4	1,2

(a) Cette distribution de dividendes sera soumise à l'approbation de l'Assemblée générale ordinaire

**TABLEAU RELATIF AUX DELAIS DE PAIEMENT**

Dettes échues à la clôture	Dettes à 31 jours	Dettes à 60 jours	Dettes à plus de 60 jours	Total
533 980 €	240 €	- €		534 220 €